



Fondation Rurale
de Wallonie



CONSULTATION VILLAGEOISE

Udange | Toernich | Sesselich

23 avril 2024



Lieu de réunion

Salle de village d'Udange.



Ordre du jour

Information

- Fondation rurale de Wallonie
- Cadre du développement rural
- Portrait de la commune

Consultation

- Travail en sous-groupes
- Mise en commun des résultats

Les suites



Présences

Citoyens : 23 participant.e.s (liste en annexe)

Elus communaux : Anne LAMESCH, Didier LAFORGE et Ludovic TURBANG

Administration communale : Stéphane BASTOGNE, agent relais DR

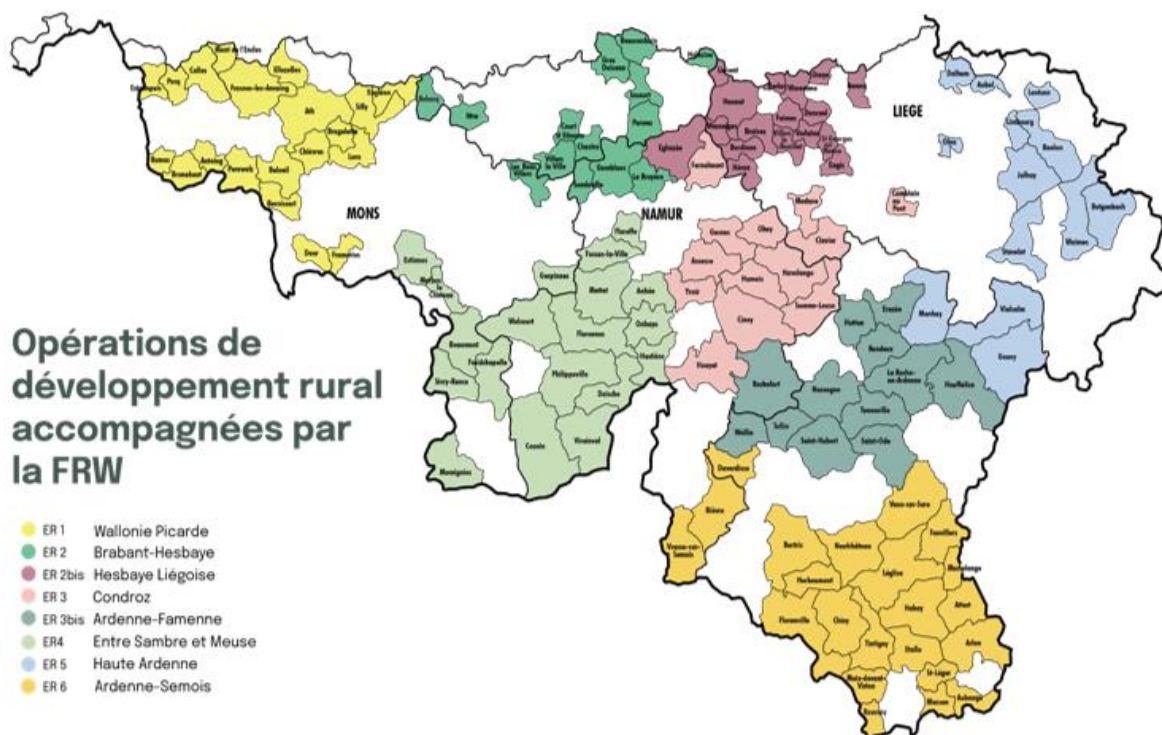
Fondation Rurale de Wallonie : Alexandra THIRY et Juliette MAQUET, agents de développement

CADRE DU DEVELOPPEMENT RURAL

Fondation rurale de Wallonie

La Fondation rurale de Wallonie (FRW) est un organisme indépendant qui accompagne les communes qui se lancent dans une Opération de Développement Rural (ODR). Le but de ces ODR est d'améliorer le cadre de vie quotidien des habitants grâce à des projets subsidiés.

La FRW est constituée de 8 équipes de terrain réparties sur l'ensemble de la Wallonie. L'équipe 6, située à Tintigny et en charge d'une grande partie de la province du Luxembourg, suivra l'ODR de la Ville d'Arlon.



Plus d'informations ? www.frw.be

Politique régionale

Le développement rural est une politique régionale, cadrée par un décret, un arrêté et une circulaire. Cette politique démarre avec une démarche communale et repose sur la participation continue des citoyens.

Elle permet d'élaborer une réflexion globale qui prend tout le territoire communal en compte et tous les domaines du quotidien des habitants.

Cette réflexion permet d'aboutir à un programme d'actions cohérent et réaliste.

⇒ Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Concrètement, ce processus citoyen se divise en deux grandes phases.

Elaboration (2 à 3 ans)

Etape actuelle. Toutes ces réunions, ces rencontres permettront d'obtenir un document stratégique avec des objectifs, des projets et une priorisation (= PCDR).

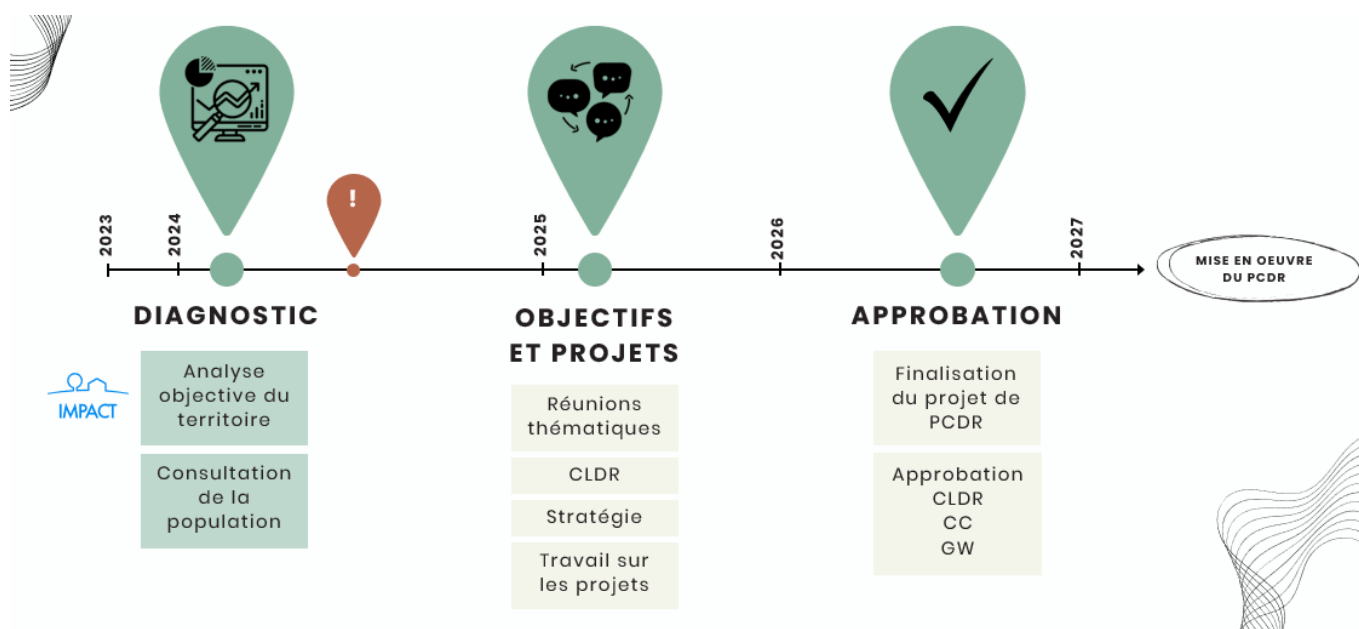
Mise en œuvre (10 ans)

La Commune peut demander des subsides pour réaliser les projets inscrits dans le PCDR.

Ce processus, au temps long, verra l'intervention de nombreux acteurs :



Elaboration d'un Programme Communal de Développement Rural



Comment ce travail s'organise ?

Lors de la période des informations-consultations, votre avis et vos ressentis sont collectés. Au même moment, le bureau d'études Impact collecte toutes les données objectives (chiffres) afin d'établir une analyse du territoire. Ces données objectives sont ensuite confrontées aux retours citoyens afin de dégager des enjeux. Ces enjeux, une fois rassemblés et travaillés, forment une stratégie. Cette stratégie permet de trier l'ensemble des idées de projets émis au cours des différentes réunions afin d'obtenir une liste de projets. Cette liste de projets, répondant aux enjeux préalablement identifiés, est priorisée selon la stratégie établie et constituera la liste des projets du PCDR.

Projets et subsides disponibles

Les projets doivent être réalisés sur propriété communale.

Il existe deux catégories de projets :

Matériels

→ Les projets en dur, de la construction ou de la rénovation. Ces projets bénéficient de subsides régionaux.

Des chemins de liaison (Louftémont, Chassepierre...), voie lente (Musson), maison de village (Les Bulles), atelier rural (Halle de Han), logements tremplin (Herbeumont), cœur de village (Bellefontaine)... et tant d'autres !

Immatériels

→ Actions, conférence, travail sur le patrimoine ou le terroir, potager partagé, accueil des nouveaux habitants... Soutenir la dynamique citoyenne.

Tableau – opportunités de financement

Type de projets	Taux de subvention	Assiette de subvention maximum	Plafond de subvention
Bâtiments de services Mobilité douce	80 %	850 000 €	680 000 €
Espaces publics convivialité et biodiversité	80 %	500 000 €	400 000 €
Logement Energie Economie	60 %	850 000 €	510 000 €
Espaces publics autres	60 %	500 000 €	300 000 €
Acquisition de terrain bâti Acquisition de terrain nu	60 %	500 000 € 250 000 €	300 000 € 150 000 €

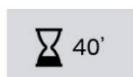
PORTRAIT DE LA COMMUNE

Cf. Powerpoint en pièce jointe.

CONSULTATION DES HABITANTS

Méthodologie de travail

- Créer des **sous-groupes par village** de maximum 5 personnes
 - Affiches des villages sur les tables
- Choisir un **rapporteur** (personne qui prendra note durant les échanges)
 - A votre disposition : tableau A3 | thématiques de discussion
- Echanger sur les **atouts**, les **faiblesses** et les **idées de projets** pour votre village et votre commune
 - Partir de la situation actuelle perçue et définir une situation future espérée



- Choisir **un élément** que vous souhaitez **partager** avec le groupe
 - Mise en commun

Village : _____

Indiquez les atouts et faiblesses de votre village et de votre commune.
Suite à ces constats, quelles sont les opportunités à saisir, les risques à éviter ?
Quelles sont vos idées de projets afin de pouvoir y répondre ?

	Atouts	Faiblesses
SITUATION ACTUELLE / PRESENT		
SITUATION ESPÉRÉE / FUTUR		

Les axes de la situation actuelle et la situation espérée/future

Opportunités à saisir
Risques à éviter
Idées de projets

Résultats de la participation

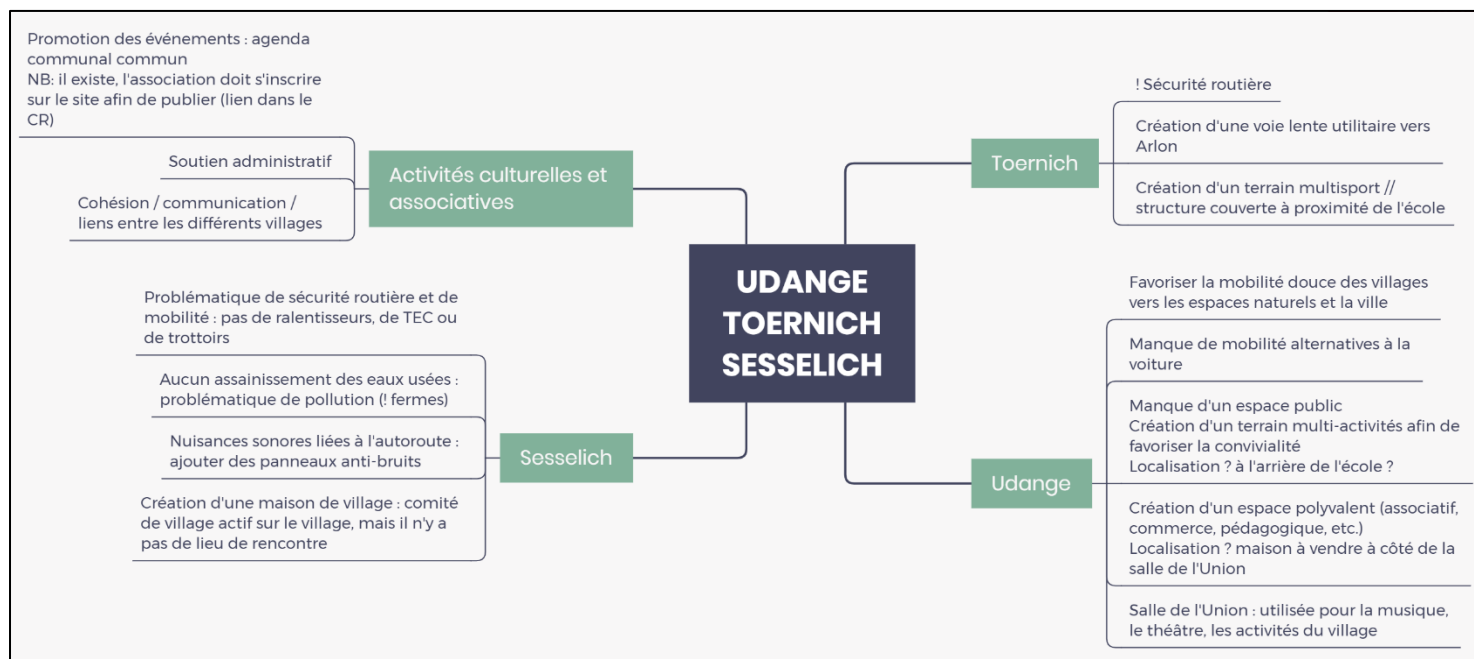
Village : Udange	
<p><u>Atouts</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Convivialité (tissus associatif). ▪ Diversité de l'offre socio-culturelle. ▪ Cadre de vie (accès nature & forêt). ▪ Proximité avec les voies de communication (gare, autoroute, N4...) → en voiture. ▪ Ecole maternelle vivante & dynamique. ▪ Salle de village. 	<p><u>Faiblesses</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'offre en transports en commun. ▪ L'offre en mobilité douce (liaisons Arlon & liaisons entre villages). ▪ Absence d'offre d'enseignement primaire. ▪ Absence d'espace extérieur collectif (plaine de jeux, espace multigénérationnel...) ▪ Comment garder les seniors dans les villages ? ▪ Difficulté à maintenir des petits commerces. ▪ Démarches administratives trop lourdes pour organiser des événements (dossier sécu) ▪ Impacts futur lotissement sur la vie du village. ▪ Sécurité devant l'école.
<p><u>Pistes de projets</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Terrain pour les activités associatives du village. ▪ Proposer des activités pour les seniors des villages. ▪ Mise en avant du patrimoine culturel des villages (pour Udange : harmonie, théâtre, promotion des événements, soutien administratif, soutien logistique et soutien financier). ▪ Renforcer la mobilité via des voies lentes vers les sentiers forestiers ou créer des chemins inter-villages). ▪ Renforcement du plan de mobilité douce qui s'arrête actuellement à la place de l'Yser. ▪ Acheter la maison mitoyenne à la salle de village (commerce, pédagogie, maison de village...). ▪ Mise à disposition d'un espace multi-sports (à l'école). ▪ Renforcer la sécurité devant l'école (dessins sur la route). 	

Village : Sesselich	
<p><u>Atouts</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Convivialité : présence d'un comité de village mais sans maison de village. Avantages d'un village mais proche de la ville. 	<p><u>Faiblesses</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Problèmes de vitesse partout dans le village ; pas de ralentisseurs. Pas de trottoirs. Pas de mobilier urbain ni de bacs à fleurs. Bas cotés inexistants à la sortie du village vers Wolkrange. Aucun bus TEC. Village oublié en hiver (déneigement). Pas d'égouts mais la plupart paye la taxe. Pas de fibre optique prévue. Cartographie des bornes incendies par mise à jour. Ecran anti-bruit inexistant du côté de l'autoroute.
<p><u>Pistes de projets</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Améliorer la sécurité : <ul style="list-style-type: none"> Trottoirs à intégrer avec la fibre optique. Casse-vitesse (ralentisseur dans la rue d'Arlon, dos d'âne compatible avec les tracteurs, rue Marie Delcourt...). Marquage sur les rues (surtout aux croisements d'un carrefour). Priorité de droite inadaptée à l'entrée du village en venant d'Arlon (carrefour de la rue d'Arlon et la rue Marie Delcourt). Passage de l'agent de quartier. Savoir où sont les bornes incendies. Améliorer la mobilité partagée : bus Tec de dimension raisonnable qui doivent passer aux heures de pointe. Mettre en place l'assainissement des eaux usées par le raccord aux égouts et une station d'épuration. Convivialité : <ul style="list-style-type: none"> Prévoir une petite maison de village. Aménager un parc près de la chapelle rue Marie Delcourt avec des balançoires, un bac à sable, un terrain de pétanque. Cadre de vie : réduire le bruit de l'autoroute aux endroits stratégiques. 	

Village : Toernich	
<p><u>Atouts</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Animations, convivialité, pizza → Cercle. Beauté du village. Ecole. 1 magasin. Club des jeunes. Cercle de bénévoles. Proximité des axes sans en avoir le bruit. 	<p><u>Faiblesses</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Fontaine non rénovée. Pas d'accès à la ville à pieds (sans voiture). Manque de magasins. Manque de gîtes. Vie dans le village en journée ?
<p><u>Pistes de projets</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Mobilité douce pour rejoindre Arlon (pas pour du loisir mais pour aller travailler, à l'école...). Potager partagé. Pas de trottoirs aux rues extérieurs du village ; à refaire. Station d'épuration (en cours). Créer des emplois dans le village. Structure sportive multimodale couverte (proche école). Promenades balisées pour vélo ou à pieds (Houffalize), aménagées pour enfants. Fontaine à remettre en fonction (eau potable). Revaloriser le village historiquement (panneaux). Mettre des bancs pour favoriser les promenades. Zone de pic-nic officielle (avec un BBQ). Limiter le tonnage des poids lourds (3T5) sauf véhicules agricoles. 	

Mise en commun

Ci-dessous, le résultat de la mise en commun réalisée lors de la réunion. Les participants étaient invités à partager un élément, celui qui leur paraissait le plus important, par sous-groupe.



LES SUITES ...

La Commission Locale de Développement Rural - CLDR

La commission est un espace d'échange, un lieu de dialogue entre les citoyens (3/4 des membres) et les élus communaux (1/4 des membres). L'objectif est de créer un groupe représentatif de la population communale ; villages, âge, classe socio-économique, genre, etc.

C'est avec cette commission que le travail d'élaboration du PCDR va avoir lieu. Les membres se regrouperont afin de travailler sur l'analyse et coconstruire la stratégie et les projets inscrits dans le programme.

Lorsque le PCDR est approuvé par le gouvernement wallon, la CLDR suit la mise en œuvre des projets.

Cette commission ne sera mise en place qu'après la période électorale. Le **lancement de l'appel à candidature se fera en janvier 2025**. Les membres intéressés par faire partie de cette commission sont invités à se manifester auprès d'un des agents de développement FRW.

Pour suivre l'Opération de Développement Rural

Plusieurs canaux sont mis en place afin d'informer la population sur l'ODR :

- Le site internet communal : une page dédiée à l'opération de développement rural a été créée : <https://www.arlon.be/ma-commune/operation-de-developpement-rural-odr>
- Le bulletin communal : des articles seront prévus lors des moments clés du processus.
- Les réseaux sociaux : deux pages Facebook relayeront les informations en lien avec l'ODR.



ANNEXES

Liste des participants (23 citoyens)

NOM	Prénom
ADAM	Jean-François
BOLOGNA	Aldo
BOOGAERTS	Emilie
BOONS	Catherine
BRENG	Cédric
CLAIRBOIS	Martine
DAOUST	Chantal
DE ROOVER	Ruben
DE WACHTER	Marianne
FRANZ	Fabienne
GRETRY	Mathieu
HOLLEVOET	Marc
MAGERMANS	Benjamin
MAGNETTE	Dominique
MEISCH	Jean-Pierre
PIETTE	An
ROUSSEL	Daniel
SAUVEUR	Madeleine
SCHOCKERT	Martine
SCHWANDER	Severine
TAMIETTO	Paola
TURBANG	Amalia
VANDERSMISSEN	Frédéric